



## Conseil d'administration du 25 novembre 2021

Délibération n° 2021/96

**Objet : Présentation de la cartographie des risques 2021**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu la circulaire DB/DGFIP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État,

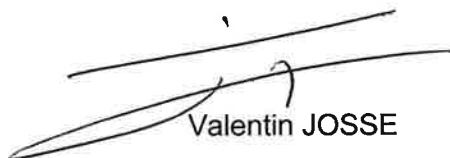
Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- Prend acte de la présentation de la cartographie des risques 2021.

Le Président du Conseil d'Administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée  
DCPAT

le 1 DEC. 2021

COURRIER ARRIVÉ LE